



AXA Banque laisse à ses collaborateurs le libre choix de leur lieu de travail

« Nos collaborateurs pourront choisir chaque jour de travailler à domicile ou au bureau, en fonction du service fourni aux clients, de la collaboration avec leurs collègues et de leur choix personnel » – Peter Devlies, CEO AXA Bank Belgium

Chez AXA Banque, tous les membres du personnel du siège principal télétravaillent à plein temps depuis la mi-mars, en raison de la crise du corona. Mais la banque pense déjà à la période post-corona et se prépare à permettre à ses collaborateurs de choisir très prochainement eux-mêmes s'ils veulent travailler à domicile ou au bureau. Les discussions avec les partenaires sociaux à ce sujet ont débutées.

Intégration structurelle

Maintenant que tout le personnel du siège principal télétravaille avec succès depuis neuf mois en raison de la crise du corona, AXA Banque réfléchit à la manière dont cette nouvelle façon de travailler peut également être intégrée structurellement. « La crise du corona a changé notre vision de l'organisation du travail », explique le CEO Peter Devlies. « Flexibilité et responsabilité vont de pair. Les excellents résultats financiers et commerciaux que nous pouvons présenter malgré la crise en sont la meilleure preuve. Nos collaborateurs prennent leurs responsabilités pour contribuer aux résultats de la banque, quel que soit l'endroit où ils travaillent, chez eux ou au bureau ».

Le bureau devient un lieu de rencontre

Le télétravail est intégré chez AXA Banque depuis des années : les collaborateurs du siège de la banque pouvaient travailler à domicile jusqu'à deux jours par semaine avant le corona déjà (depuis 2015). « C'est bien, mais en tant qu'employeur, nous voulons poursuivre structurellement notre évolution, également après la crise », explique Peter Devlies. « La flexibilité totale concernant le lieu à partir duquel vous travaillez en est un élément. La poursuite de l'évolution de l'immeuble de bureaux, d'un lieu de travail à un espace de rencontre, est un autre élément important : moins de postes de travail fixes et plus d'espace pour les réunions, les brainstormings et les événements sociaux ».

Pas de télétravail à plein temps

Cependant, la nouvelle façon de travailler n'est pas un 'free lunch', selon Peter Devlies : « Les collaborateurs ne sont pas censés rester 'bouclés' chez eux à temps plein. Le smart working n'est pas un sauf-conduit pour l'adoption de comportements antisociaux. La liberté du collaborateur de choisir son



lieu de travail doit contribuer à l'efficacité de l'organisation et à une bonne coopération. Nous sommes convaincus que cette liberté poussera nos collaborateurs à prendre leurs responsabilités et à s'organiser de manière optimale et qu'elle contribuera grandement à leur motivation et à leur engagement. Dans cette façon de travailler, les collaborateurs opèrent constamment de manière collective et collégiale, en fonction du service que nous fournissons à nos clients et des résultats à atteindre ».

Acceptation interne

Les collaborateurs d'AXA Banque sont en tout cas favorables à **l'extension du télétravail**. Une enquête téléphonique réalisée au printemps a montré que 8 dirigeants sur 10 sont favorables au développement du télétravail. Dans une enquête en ligne réalisée en juin, 91 % de l'ensemble des collaborateurs ont répondu oui à la possibilité de travailler plus souvent à distance à l'avenir. Une question ouverte dans cette enquête sur la manière dont le télétravail peut être développé et amélioré a donné lieu à non moins de 155 suggestions concrètes. L'ambition de la banque a déjà été communiquée en interne aux syndicats et au personnel. *« Je vois que le télétravail est largement cautionné »,* affirme Nathalie Devenijns, Head of HR chez AXA Banque. *« Il y a quelques jours, nous avons démarré les discussions avec les membres nouvellement élus de la délégation syndicale ».*

La délégation des travailleurs d'AXA Banque est également convaincue que cette nouvelle forme de télétravail donnera lieu à une autre façon de travailler : *« La demande de nos collègues correspond à la nouvelle réalité de notre banque, qui doit garantir le bien-être mais aussi permettre une bonne organisation. C'est pourquoi nous soutenons la position de notre CEO, qu'il ne s'agit pas d'un 'free lunch', pour personne. De nombreux anciens accords, règlements et/ou habitudes qui sont maintenant axés sur le 'travail intégré dans l'entreprise' doivent donc être adaptés et convertis pour le nouveau 'travail à domicile'. Il y a donc du pain sur la planche, mais cela peut devenir une situation GAGNANT-GAGNANT pour tout le monde. Avec AXA Banque, nous allons, en tant que syndicats, donner forme à cela et contribuer ainsi à l'ambition commune d'un travail faisable ».*

À propos d'AXA Bank Belgium

AXA Bank Belgium est la sixième banque belge en termes de total du bilan (30 milliards d'euros, dont 22 milliards d'euros de crédits aux clients). AXA Bank Belgium propose une gamme de produits bancaires pour les particuliers, et des crédits à 860 000 clients. Il s'agit surtout de crédits, de solutions de placement, de transactions bancaires courantes et de comptes de titres. Avec ses 850 collaborateurs, AXA Banque distribue ses produits via un réseau de 400 agences bancaires en Belgique. Il n'y a pas de lien direct entre AXA Bank Belgium et les autres activités bancaires du Groupe AXA en France et en Allemagne.

Pour plus d'information :

Équipe de presse AXA Bank Belgium :

Lisa Pieters (lisa.peters@axa.be // +32 491 96 95 16)

Wim Pauwels (wim.pauwels@axa.be // +32 479 65 17 12)

Ce communiqué de presse est disponible sur axabank.be

IMPORTANT LEGAL INFORMATION AND CAUTIONARY STATEMENTS CONCERNING FORWARD-LOOKING STATEMENTS

Certain statements contained herein may be forward-looking statements including, but not limited to, statements that are predictions of or indicate future events, trends, plans or objectives. Undue reliance should not be placed on such statements because, by their nature, they are subject to known and unknown risks and uncertainties and can be affected by other factors that could cause actual results and AXA's plans and objectives to differ materially from those expressed or implied in the forward looking statements. Please refer to Part 4 - "Risk factors and risk management" of AXA's Document de Référence (Annual Report) for the year ended December 31, 2016, for a description of certain important factors, risks and uncertainties that may affect AXA's business, and/or results of operations. AXA undertakes no obligation to publicly update or revise any of these forward-looking statements, whether to reflect new information, future events or circumstances or otherwise.